

Image not found or type unknown



Droit au bail ou fond de commerce

Par **detouillon**, le **12/11/2009** à **10:09**

Bonjour, ma question porte sur la cession d'un droit au bail. Si j'acquiéris un droit au bail (pour faire une boutique de décoration) pourrais-je, dans quelques années, revendre un fond de commerce ou devrais-je uniquement revendre un droit au bail?